



Traenheim, septembre 2018

1. JOURNEES EUROPEENNES DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE JUIF

L'Ensemble « KARMANOTA » de Strasbourg donne un Concert
DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018 A 17 HEURES en l'Eglise Protestante de Traenheim.

2. JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

PUITS RENAISSANCE AU JARDIN DU PRESBYTERE DE TRAENHEIM

Visites guidées

Samedi 15 septembre 2018

Dimanche 16 septembre 2018

de 9 heures à 18 heures

Accès : 59 impasse de l'Eglise ou rue du Clocher

3. RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire est assurée tous les jours de classe au Restaurant Loejelgucker à Traenheim pour les enfants scolarisés à Traenheim et Balbronn. Les enfants sont accompagnés d'une Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).

Ce service remporte un vif succès.

Pour accompagner et étoffer l'encadrement, nous recherchons **un(e) bénévole adulte 1h/semaine les lundis ou jeudis de 12h à 13h15** pour récupérer les jeunes à l'école de Traenheim avec l'Atsem, les accompagner sur le chemin A/R et manger avec eux ! Le repas est pris en charge par la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie-Paule à la mairie au 03.88.50.38.59

4. DEVIATION POUR CAUSE DE TRAVAUX

D'importants travaux sont prévus au niveau du 58 de la rue Principale (en face du Domaine FREFERIC MOCHEL) à compter du 3 septembre 2018 et ce pour une durée de 6 mois (démolition, réfection...).

Des camions et autres engins seront mis à contribution et pourraient gêner la circulation. De ce fait, le trafic routier sera perturbé tout au long de cette période.

Une déviation sera mise en place, principalement pour le Réseau 67 et la navette scolaire (rue du Moulin et rue du Clocher).



5. INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie, elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile sont nécessaires.

Avec mes meilleures salutations

Le Maire : Gérard STROHMENGER

